



Bruno Laroche, maire

MOT DU MAIRE

LA SÉCURITÉ SUR NOS ROUTES : UNE PRIORITÉ!

La nouvelle saison hivernale frappera à la porte de nos chaumières dans les prochaines semaines! Déjà quelques flocons se sont montrés virevoltants dans le ciel. J'en profite pour vous rappeler qu'il est important de respecter les règles établies pour que le déneigement des 160 kilomètres de nos routes publiques se fasse de façon sécuritaire et rapide.

Par ailleurs, vous avez pu remarquer que le panneau indicateur de vitesse a été installé à différents endroits pour sensibiliser les gens à réduire leur vitesse sur la route. Suite à des plaintes reçues par des citoyens de secteurs résidentiels, nous avons constaté grâce à cet outil d'analyse que

plusieurs véhicules roulaient bien au-delà de la limite permise. Nous demandons à tous et chacun, surtout avec l'arrivée des précipitations de neige, de bien vouloir ralentir et respecter les limites de vitesse.

Enfin, le conseil municipal tient à féliciter le jeune athlète de soccer et résident de Saint-Hippolyte, Sheldon Cheslock, qui a reçu le prix « Tony Licursi » durant la demi au match de l'Impact contre le Galaxy au printemps dernier. Ce prix, nommé en l'honneur du statisticien du même nom décédé en 2006, reconnaît l'excellence dans les études et le sport. Aussi, dans le cadre du programme d'aide financière, le conseil municipal accorde une subvention au montant de 300 \$ à Sheldon Cheslock et est fier de supporter et d'encourager les efforts des athlètes de notre Municipalité qui se démarquent par leur persévérance et leur détermination.

DISCOURS DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE

Situation financière au 31 décembre 2011

Conformément à la Loi, il me fait plaisir de vous présenter les résultats de l'année financière pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2011.

Le 23 avril dernier, la firme de vérificateurs Reid & Associés inc. déposait les états financiers consolidés de la Municipalité. Ces états financiers consolidés comprennent les résultats des organismes contrôlés par la Municipalité, soit la Régie intermunicipale de la Rivière-du-Nord et de la Régie intermunicipale du Parc régional de la Rivière-du-Nord en pourcentage de la participation de la Municipalité. Les états financiers démontraient un surplus d'exercice consolidé pour l'année 2011 de 502 904 \$ dont 448 821 \$ pour la Municipalité, ce qui établit le surplus accumulé consolidé à 781 239 \$ dont 643 648 \$ pour la Municipalité.

Selon nos vérificateurs, ces états financiers représentent fidèlement la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2011 ainsi que les résultats des opérations pour l'exercice terminé à cette date, selon les principes comptables généralement reconnus en comptabilité municipale au Québec.

Pour ce qui est de la dette à long terme consolidée, celle-ci totalisait, à la fin de l'exercice un montant de 8 274 746 \$ et de 7 787 587 \$ pour la dette non consolidée qui est remboursable par la Municipalité.

Au 31 décembre 2011, le fonds de roulement de la municipalité était de 1 000 000 \$ et le capital engagé de ce fonds était de 999 920 \$.

Situation financière estimative au 31 décembre 2012

Les revenus enregistrés au 30 septembre 2012 étaient de 11 111 522 \$ et les dépenses à la même date étaient de 8 264 424 \$ pour un budget total de 11 450 558 \$.

Programme Triennal d'immobilisations 2013-2014-2015

Les orientations générales du prochain programme triennal d'immobilisations 2013-2014-2015 vous seront soumises à l'Assemblée spéciale sur le budget qui est fixée au 10 décembre 2012.

Rémunération de élus - 2012

Je vous informe que le salaire annuel des conseillers municipaux s'élève à 9 204 \$ plus une allocation de dépenses de 4 602 \$ ainsi qu'une rémunération additionnelle de 1 306 \$ par mois pour les différents comités reconnus par la municipalité pour un total de 15 112 \$. De plus, le maire suppléant se voit octroyé une rémunération additionnelle de 9 204 \$ annuellement. Le salaire annuel du maire, quant à lui, est de 27 615 \$, plus une allocation de dépenses de 13 808 \$ en provenance de la Municipalité et une rémunération annuelle de 11 193 \$ plus une allocation de dépenses de 5 597 \$ en provenance de la M.R.C. de la Rivière-du-Nord.

Dépôt des listes de contrats

Comme le demande le Code municipal, je dépose une liste de tous les contrats excédant 25 000 \$ qui furent accordés entre le 1er octobre 2011 et le 30 septembre 2012. Cette liste est disponible pour consultation publique à l'Hôtel de ville.

En terminant, je vous invite à assister à l'assemblée spéciale fixée au 10 décembre 2012, à 19 h 30, au cours de laquelle nous adopterons le budget 2013 ainsi que le budget triennal d'immobilisations pour 2013-2014-2015.

Au nom du conseil municipal et en mon nom personnel, je vous remercie de votre bienveillante attention.

Bruno Laroche, maire

À NE PAS MANQUER!

17-18 / 24-25 novembre

Expo-Duo à la maison de la culture.

30 novembre

Date limite pour l'inscription à Art-Bus pour la visite au Salon des Métiers d'art le 12 décembre.

6 décembre

Guignolée du comptoir alimentaire.

10 décembre

Adoption du budget 2013 à l'Église paroissiale de Saint-Hippolyte.

GUIGNOLÉE DU COMPTOIR ALIMENTAIRE DE SAINT-HIPPOLYTE



Le 6 décembre prochain de 6 h à 9 h et de 16 h à 18 h, le Comptoir alimentaire de Saint-Hippolyte, en collaboration avec Moisson Laurentides, organise la *Guignolée* pour notre municipalité. Des bénévoles vous solliciteront afin de recueillir vos dons en argent face au marché Bonichoix et au marché IGA. Les dons en denrées non périssables sont également les bienvenues à l'intérieur de ces deux marchés. Le conseil municipal vous invite à donner généreusement. Merci!

EN NOVEMBRE REPLACEZ LES PILES DE VOS AVERTISSEURS DE FUMÉE



Le Service de Sécurité incendie de Saint-Hippolyte vous invite à vérifier le fonctionnement de votre avertisseur de fumée.

L'équipe des pompiers vous rappelle qu'un avertisseur de fumée muni d'une pile qui fonctionne bien peut sauver des vies.

Pour de plus amples renseignements sur l'avertisseur de fumée et votre sécurité, communiquez avec le Service de Sécurité incendie de Saint-Hippolyte au 450 563-2505 poste 2254.



VOTRE CONSEIL MUNICIPAL



**Gilles
Beauregard**

Finances &
administration,
Communications
& Culture

450 563-2505 #507
gbeauregard@saint-hippolyte.ca



**Yves
Dagenais**

Travaux publics

450 563-2505 #503
ydagenais@saint-hippolyte.ca



**Chantal
Lachaine**

Services
communautaires,
Loisirs

450 563-2505 #502
clachaine@saint-hippolyte.ca



**Denis
Lemay**

Sécurité
publique

450 563-2505 #506
dlemay@saint-hippolyte.ca



**Donald
Riendeau**

Service de
l'urbanisme

450 563-2505 #504
driendeau@saint-hippolyte.ca



**Philippe
Roy**

Environnement

450 563-2505 #505
proy@saint-hippolyte.ca

NOUVELLES DU CONSEIL

Voici un résumé des principales décisions prises lors de la séance ordinaire du conseil municipal du lundi 5 novembre 2012.

ACQUISITION DU BARRAGE DU LACS DES CHUTES

Des travaux de sécurisation ont été exécutés cet automne afin d'éviter que la crue des eaux printanières augmente le risque de rupture du barrage du Lac des Chutes. La Municipalité a manifesté son intention de prendre en charge la réfection du barrage en devenant propriétaire dans la mesure où les résidents du secteur acceptent d'assumer le coût de réfection du barrage.

SUBVENTION ADDITIONNELLE DE 105 000 \$

Dans le cadre du Fonds Chantiers Canada-Québec, le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire a acquiescé à notre demande d'aide financière additionnelle de 105 000 \$, somme qui fut consacrée à la réalisation des travaux d'aménagement du parc Bourget et à la réfection d'asphalte des rues Dallaire et Morin.

ENTRETIEN DES RUES PRIVÉES (DÉNEIGEMENT ET SABLAGE)

La Municipalité accepte de prendre en charge l'entretien de certaines voies privées de circulation pour la saison d'hiver 2012-2013. Selon l'article 70 de la loi sur les compétences municipales (L.R.Q., C. c-47.1) celle-ci accorde à toute municipalité locale le pouvoir d'entretenir une voie privée ouverte au public par tolérance du propriétaire ou de l'occupant, sur requête d'une majorité des propriétaires ou occupants riverains. Ces voies privées sont la 111^e avenue, une partie de la rue des Tilleuls, de la 505^e avenue, de la 506^e avenue, de la 388^e avenue, de la 394^e avenue, d'une partie de la 454^e avenue, d'une partie de la rue du Sommet et d'une partie de la rue du Plateau. Ces dépenses seront facturées aux riverains concernés.

ENTRETIEN DES PATINOIRES DE LA PLAGE MUNICIPALE ET DU PARC BOURGET

Le conseil municipal a octroyé le mandat pour l'entretien des patinoires de la plage municipale et du parc Bourget à monsieur Patrick Logan, entrepreneur paysagiste, pour un montant de 12 424,20 \$, taxes incluses, pour la saison 2012-2013.

AIDE FINANCIÈRE AUX ORGANISMES À BUT NON LUCRATIF

Suite à la demande des responsables, et conformément aux différents programmes de la politique d'aide aux citoyens et aux organismes à but non lucratif, le Conseil municipal a octroyé les subventions suivantes :

Le Comptoir alimentaire de Saint-Hippolyte	1 000 \$
La Maison des Jeunes de Saint-Hippolyte	1 000 \$
Le Club Optimiste de Saint-Hippolyte, pour son activité « Noël des jeunes »	1 000 \$
Le Club du lac des 14 Îles Pour son projet de tennis et autres activités	1 300 \$

SUBVENTION À SHELDON CHESLOCK

Le conseil municipal a accordé une aide financière de 300 \$ à l'athlète de Saint-Hippolyte, Sheldon Cheslock, afin de le soutenir pour sa participation au sein de l'équipe AA du Club Challenger.

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL

La prochaine séance régulière du conseil aura lieu le lundi 3 décembre 2012 à 19 h 30, à l'Église paroissiale.

COURS DE SKI DE FOND INSCRIPTIONS : DU 19 AU 26 NOVEMBRE

Résidents : 90 \$*
Politique familiale (pour Saint-Hippolyte):
1^{er} enfant : tarif régulier
2^e enfant : 10 \$ de rabais
3^e enfant : 20 \$ de rabais
Non-résidents : 110 \$*

*Le prix inclus l'affiliation à Ski de fond Québec et Ski de fond Canada ainsi que l'accès aux pistes pour la durée des cours

JEANNOT LAPIN	JACK RABBIT
4 à 6 ans / 2008 à 2006	6 à 12 ans / 2006 à 2000

Les cours auront lieu les dimanches du 6 janvier au 10 février 2013 au Centre de plein air Roger-Cabana (2060, chemin des Hauteurs)

Note : L'enfant sera classé en fonction de ses aptitudes. Nombre de places limitées

Inscriptions : 19 au 26 novembre
En ligne : www.saint-hippolyte.ca
En personne : Service des loisirs et culture (2252, chemin des Hauteurs)
Info : 450 563-2505, poste 231



ART-BUS : VISITE DU SALON DES MÉTIERS D'ART, UN RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER!

Quelle belle idée de prendre l'autobus, sans égard au trafic, pour une destination culturelle attrayante! Le 12 décembre prochain, ne manquez pas la chance d'aller visiter le Salon des Métiers d'art où une multitude d'artisans de partout au Québec présentent leurs créations. Voilà une destination inspirante pour s'approvisionner en cadeaux de Noël!

Salon des Métiers d'art, coût : 17 \$
(15 \$* avec la Carte avantage culture 2012)

Inscriptions : Jusqu'au 30 novembre
En ligne : www.saint-hippolyte.ca
En personne : Service des Loisirs et culture (2252, chemin des Hauteurs)
Info : 450 563-2505, poste 231

EXPO-DUO : LUCIEN LISABELLE ET TAMMY OSLER

Pour vous, deux photographes de renom sont réunis à la Maison de la culture afin de vous offrir une spectaculaire exposition. Ce tandem est formé par Lucien Lisabelle et Tammy Osler. Leur source d'inspiration commune est la nature. M. Lisabelle se plaît à prendre ses clichés du haut des airs, offrant ainsi des contrastes saisissants entre la fluidité de l'eau et les formes géométriques qu'offrent les champs, par exemple. Mme Osler, quant à elle, est attirée par les structures organiques, l'évolution constante de la nature et les marques créées par le temps. Elle magnifie ses sujets jusqu'au résultat escompté. Une exposition éblouissante à ne pas manquer!

Maison de la culture, 2259 ch. des Hauteurs
Exposition : 3 au 25 novembre* de 13 h à 17 h
**Les samedis et dimanches.*



Photo : Lucien Lisabelle

VISITEZ LE SITE WEB DE LA MUNICIPALITÉ POUR VOIR LES OFFRES D'EMPLOI.

Poste à combler : Coordonnateur loisirs et culture
Fin du concours : 23 novembre 2012 à 12h
Type de poste : Temps plein (35h/semaine)

Pour plus de détails visitez www.saint-hippolyte.ca ou www.quebecmunicipal.qc.ca

SEMAINE DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES : UNE HISTOIRE DE GAGNANTS!

Pour une 13^e année consécutive, sous forme de concours divers, cet événement à saveur culturelle prenait d'assaut l'ensemble du Québec. Entre le 20 et le 27 octobre, il suffisait d'emprunter des livres à votre bibliothèque municipale. Ceci vous donnait accès à des coupons de participation en vue de plusieurs tirages. Bravo à M. Luc Leclair et Mme Chantal Legault qui se sont mérités, chacun, une carte-cadeau de 30 \$ provenant de Renaud-Bray. Également, toutes nos félicitations à Mme Marie-Jeanne Rueault, Mme Lyne Limoges, Mme Rose Rivière, Mme Dali Lapointe, M. Francis-Olivier Joli et M. Pierre Thibault ayant remporté, chacun, un sac écologique. Bravo aux 197 participants!

CONCOURS UNE BIBLIOTHÈQUE AU BOUT DE VOS DOIGTS DU 20 OCTOBRE AU 7 DÉCEMBRE

N'hésitez pas à participer au concours Une bibliothèque au bout de vos doigts, orchestré par le Réseau Biblio. La formule est simple, il s'agit de compléter des titres de livres québécois (voir détails à la bibliothèque municipale), de former un mot et de remplir un coupon de participation. Le prix à gagner est une liseuse d'une valeur de 99 \$. Le tirage aura lieu à 20 h, vendredi le 7 décembre. Veuillez prendre note que depuis le 20 octobre, les détenteurs d'une liseuse peuvent, gratuitement, avoir accès aux livres numériques du catalogue du Réseau BIBLIO des Laurentides à l'aide de leur carte d'abonné et de leur NIP.

Heures d'ouverture :
Mardi 13 h à 19 h
Mercredi 9 h à 19 h
Jedi 13 h à 21 h
Vendredi 13 h à 21 h
Samedi 9 h à 14 h

Information : 450 224-4137
reseaubibliolaurentides.qc.ca

UN NOUVEAU DÉPART POUR JENNY MÉNAGE

Mme Ménage a quitté le milieu municipal pour retourner à ses anciennes amours : le secteur communautaire. La Municipalité de Saint-Hippolyte et tout particulièrement la directrice de la culture et des événements spéciaux, Anne-Marie Braün, tient à souligner l'implication significative de Mme Ménage au cours des six derniers mois. Cette dernière, qui occupait le poste de coordonnatrice loisirs et culture jusqu'à tout récemment, a fait un travail colossal notamment au niveau de l'avancement des dossiers culturels. Un passage court, mais remarqué, diront plusieurs. Bonne continuité !

TRAVAUX PUBLICS ET ENVIRONNEMENT

MESSAGE IMPORTANT DE VOTRE SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

L'hiver est à nos portes et nous désirons vous rappeler les règles établies pour que le déneigement de nos routes se fasse de façon sécuritaire et rapide. Ainsi, nous demandons aux citoyens de respecter les consignes suivantes :

- Bien identifier, à l'aide de balises de couleur appropriée, les murs, les haies, les clôtures et autres éléments paysagés ou structuraux présents en bordure de la route. Ces éléments doivent être situés à 60 cm de l'emprise de rue (ligne de terrain)*.
- Quant aux abris d'hiver, ils doivent être situés à plus d'un mètre de l'emprise de rue.*
- Les boîtes à ordures, poubelles, bacs de recyclage et boîtes aux lettres doivent être bien nettoyés. Lors de la journée de cueillette, s'assurer que les poubelles et bacs de recyclage soient disposés de façon à ne pas nuire aux opérations de déneigement. Les contenants doivent être situés en bordure de la rue, sur le terrain de la résidence desservie par le service.
- En période d'hiver, le stationnement sur les voies publiques est interdit du 15 novembre au 23 décembre, du 27 au 30 décembre, et du 3 janvier au 1^{er} avril, entre minuit et 7 h.
- Dans toutes les rues de la municipalité, il est interdit de déposer la neige.

*Article 5.2.1.1 du règlement de zonage 863-01.

CONSEILS HIVERNAUX EN EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

La saison froide approche à grands pas et le temps est venu de chauffer nos résidences. Saviez-vous qu'environ 60 % des dépenses énergétiques des maisons est consacré au chauffage. Cela peut facilement représenter plus de 1 000 \$ pour une résidence moyenne. Il est possible d'améliorer l'efficacité énergétique de votre système de chauffage à moindre coût, et ce, peu importe la source d'énergie qui l'alimente. Voici quelques conseils pour diminuer votre consommation énergétique, tout en conservant le confort de votre domicile.

FERMEZ LES RIDEAUX LA NUIT ET OUVREZ-LES LE JOUR

Ouvrez les rideaux durant la journée afin que les rayons du soleil puissent réchauffer votre maison. À l'inverse, dès que la nuit tombe, la fermeture des rideaux permet de réduire les pertes de chaleur.

DÉPOUSSIÉREZ VOTRE SYSTÈME À AIR CHAUD

Nettoyez bien les filtres à air ainsi que les bouches d'alimentation et de retour. Époussetez l'intérieur de l'appareil avec un aspirateur pour redonner toute sa vigueur au transport de l'air chaud vers les pièces de la maison.

SURVEILLEZ LA FLAMME DE VOTRE BRÛLEUR À MAZOUT

En vérifiant de temps à autre la pointe de la flamme du brûleur par la fenêtre d'inspection, vous pourrez constater son efficacité et diminuer l'accumulation de suie. Elle doit être jaune vif et ne pas dégager de fumée; sinon, un réglage par un spécialiste s'impose.

ISOLATION

Sans une isolation adéquate, votre maison risque de perdre une grande partie de sa chaleur : 17 % par les murs hors-terre; 15 % par les murs du sous-sol et par les planchers de la fondation; 11% par le toit. Une mauvaise isolation est également responsable des planchers ou des murs froids, de la condensation au bas des murs et même des traces de moisissure.

INSPECTEZ VOS CADRES DE FENÊTRES

Le cadre d'une fenêtre est aussi important que le vitrage. Si le joint entre le cadre et la structure n'est pas étanche, il est assez simple de remédier à la situation en le calfeutrant avec de la mousse d'uréthane à faible expansion.

RENDEZ VOS FENÊTRES PLUS ÉTANCHES

Pour les fenêtres à guillotine, ajoutez des coupes-bises en V. Les verres scellés (thermos) qui ont des traces d'humidité entre les deux vitres ont perdu leur scellement initial. Plutôt que de changer toute la fenêtre, remplacez seulement la vitre par un verre à haut rendement énergétique, et ce, à un coût moindre.

APPLIQUEZ UNE PELLICULE TRANSPARENTE SUR VOS FENÊTRES

Si vous n'avez pas besoin d'ouvrir certaines fenêtres durant l'hiver, la pose d'une pellicule transparente qui se tend à l'aide d'un séchoir à cheveux augmente l'étanchéité des fenêtres.

Pour d'autres conseils pratiques, vous pouvez consulter le site web suivant :

www.efficaciteenergetique.mrnf.gouv.qc.ca/mon-habitation/conseils-pratiques/

Les informations contenues dans cette chronique ont d'ailleurs été tirées de ce site Web.

OÙ SE RENDRE QUAND VOTRE ÉCOCENTRE EST FERMÉ?

L'écocentre a fermé ses portes le 3 novembre dernier et il n'est plus permis d'y apporter des matières. Il n'est, d'ailleurs, pas plus permis de déposer des matières devant l'édifice, car les opérations sont bel et bien terminées pour la saison 2012. Par contre, vous pouvez garder vos bonnes habitudes écologiques en allant porter vos matières dangereuses chez les différents détaillants qui les acceptent. Si vous avez des matières dangereuses dont vous voulez vous débarrasser, vous pouvez aller les porter aux endroits suivants :

Bombonnes de propane périmées :

Gaz propane Rainville :

1460, boul. Saint-Antoine (Rte 158),
tél. : 450 431-0627

Huiles, filtres et contenants :

Canadian Tire Saint-Jérôme :

700, boul. Mgr-Dubois, St-Jérôme,
tél. : 450 438-3506

Lampes fluo compactes :

Home Depot :

1045, boul. du Grand Héron, Saint-Jérôme
tél. : 450 565-6020

Rona régional :

1025, boul. Jean-Baptiste-Rolland Ouest,
Saint-Jérôme, tél. : 450 560-3979

Encre et toner :

Bureau en gros :

1135, boul. Jean-Baptiste-Rolland Ouest,
Saint-Jérôme, tél. : 450 436-3708

Peinture :

Home Depot :

1045, boul. du Grand Héron, Saint-Jérôme
tél. : 450 565-6020

Rona régional :

1025, boul. Jean-Baptiste-Rolland Ouest,
Saint-Jérôme, tél. : 450 560-3979

**Ordinateurs, écrans, claviers,
imprimantes, appareils photo
numériques, câbles, modems,
routeurs, souris, lecteurs de
disques, télécopieurs, numériseurs,
répondeurs, agendas électroniques :**

Bureau en gros :

1135, boul. Jean-Baptiste-Rolland Ouest,
Saint-Jérôme, tél. : 450 436-3708

**Piles, téléphones en tout genre,
cellulaires et les petits appareils
électriques :**

Future Shop :

1040, boul. du Grand-Héron,
Saint-Jérôme, tél. : 450 710-2037

Bureau en gros :

1135, boul. Jean-Baptiste-Rolland Ouest,
Saint-Jérôme, tél. : 450 436-3708

Téléviseurs :

Bureau en gros :

1135, boul. Jean-Baptiste-Rolland Ouest,
Saint-Jérôme, tél. : 450 436-3708

(téléviseurs à écran cathodique de
20 pouces et moins, écran plat de 32
pouces et moins)

Recypro :

70, rue Simon, Lachute,
tél. : 450 562-7740 (frais de 45 ¢ la livre
vous seront chargés)

VÉGÉTALISATION DE LA BANDE RIVERAINE DE LA RUE DALLAIRE

Cette opération a été exécutée le 16 octobre dernier. Voici un aperçu des travaux qui ont été exécutés



Avant les travaux de végétalisation



Après les travaux de végétalisation

**SI VOUS AVEZ DES OBJETS
DONT VOUS VOULEZ VOUS
DÉPARTIR ET QUI SONT TOUJOURS
FONCTIONNELS OU ENCORE DES
VÊTEMENTS QUI SONT EN BON
ÉTAT, VOUS POUVEZ LES DONNER
AUX ŒUVRES DE CHARITÉ DE LA
RÉGION, SOIT :**

**Centre communautaire des
Laurentides Méridien 74**

181, rue Brière, Saint-Jérôme
Tél. : 450 565-2998

meridien74.org

**Comptoir d'entraide de Saint-
Jérôme (Centraide Laurentides)**

Service de cueillette pour les
meubles

601, rue Lachaine, Saint-Jérôme
Tél. : 450 438-0231

centraidelaurentides.org

**Havre d'Espoir de la paroisse
Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-
Jésus**

705, boulevard des Laurentides,
Saint-Jérôme

Tél. : 450 432-4728

paroissestherese@bellnet.ca

**Magasin d'économie familiale
de l'Armée du Salut de Saint-
Jérôme**

241, rue Brière, Saint-Jérôme
Tél. : 450 432-9191